



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Bibliothèque

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Bibliothèque

Dénomination nationale : SP6-Ressources documentaires et bases de données

Demande n° S3LP140007268

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : POUND (Pôle métiers du livre) - Saint Cloud (92)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Médiadix, Centre régional de formation des bibliothèques, le Centre national de la littérature pour la jeunesse, La Joie par les Livres, service du département Art et littérature de la Bibliothèque Nationale de France
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Ressources documentaires et bases de données*, a été ouverte en septembre 2001, commune à trois options : *Librairie*, *Edition*, *Bibliothèque*. En 2009, ces trois options sont devenues des licences professionnelles à part entière. La licence professionnelle *Bibliothèque* prépare aux métiers de médiateur et de gestionnaire de secteur. Elle prépare à l'ensemble des concours de la filière Bibliothèque (de la catégorie C à la catégorie A) en fonction publique territoriale et fonction publique d'Etat. Elle permet également d'accéder à des emplois contractuels de catégorie B ou B+. Une formation équivalente est proposée à l'Université Paris Descartes (Paris 5) sous le nom *Métiers de l'édition*, spécialité *Métiers de l'édition, des bibliothèques et du commerce des livres*. Au niveau national, des licences professionnelles *Ressources documentaires et bases de données* sont délivrées par des universités dispersées sur tout le territoire, chacune avec sa spécialité. Le pôle Métiers du livre de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense propose une offre multi-niveaux : outre la licence professionnelle, il existe un DUT *Information-communication*, et un master professionnel *Information et communication*, parcours *Métiers du livre*.



La licence professionnelle se déroule selon le parcours suivant : 410 heures de cours universitaires et professionnels, plus 140 heures de projet tuteuré suivi de 15 semaines de stage encadré par des professionnels. Grâce aux conventions signées avec Médiadix et La Joie par les Livres, deux orientations se dégagent : médiation, et littérature jeunesse.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle bénéficie grandement de la présence du Centre régional de formation aux carrières de bibliothèques en Ile-de-France, Médiadix, au pôle Métiers du livre de Saint-Cloud. Ce dernier participe très largement à l'encadrement et au contenu pédagogique de la formation. Médiadix gère la bibliothèque du pôle Métiers du livre et valorise la formation par une préparation aux concours des bibliothèques. Une convention régit cette coopération. Une autre convention a été signée avec la Joie par les Livres pour une spécialisation en littérature jeunesse.

La licence professionnelle recrute parmi les bac +2 (DUT, BTS, L2). Elle recrute également des postulants en VAE ou VAP (valorisation des Acquis de l'Expérience ou Professionnels). Les candidats viennent presque pour moitié de province. Il n'en reste pas moins que la majorité des étudiants admis viennent du DUT de l'Université. Pour exemple, selon les statistiques des deux dernières années : 2010-2011 : 52 dossiers, 14 étudiants retenus, tous de l'établissement ; 2011-2012 : 43 dossiers, 10 étudiants retenus, 8 de l'établissement. La licence professionnelle *Bibliothèque* conserve un tronc commun avec les Licences professionnelles *Edition* et *Librairie*, avec lesquelles elle formait une seule licence professionnelle à trois options de 2001 à 2009. Ce tronc commun est destiné à approfondir la culture générale des étudiants, en mettant l'accent sur les sciences humaines, l'art, la littérature, l'édition, ainsi que la culture de l'information. Ces enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, TD et TP pour l'étude de l'anglais spécialisé. Toutefois, l'encadrement n'a peut-être pas assez pris en compte dans l'enseignement nombre de nouveautés dans le domaine de l'information et de l'apprentissage des connaissances : psychologie cognitive appliquée, e-learning, nouvelles technologies d'accès à la connaissance, et autres.

La formation est assurée par cinq enseignants universitaires, deux professeurs de lycée, ainsi qu'un maître de langue et un lecteur. Des réunions pédagogiques annuelles font le point et évaluent cet enseignement (des changements devraient intervenir dans un futur proche puisque la licence professionnelle *Edition* va disparaître en l'état). L'enseignement académique comprend 130 heures de cours sur les 410 heures de l'enseignement complet, il reste donc 380 heures pour les enseignements professionnels, dont la construction a ainsi grandement bénéficié de l'expérience de Médiadix.

Prodigés sous forme de TD, en séance d'une demie journée à une journée, les enseignements professionnels concernent des connaissances nécessaires à des encadrants en bibliothèque : économie spécialisée, principalement en marchés publics, informatique spécialisée, médiation du livre et gestion d'équipe, connaissance de la littérature jeunesse, de l'audiovisuel et des genres musicaux (de la culture générale encore, plus spécialisée), et recherche spécialisée. Un projet tuteuré (à un ou plusieurs étudiants) de 140 heures est encadré par les enseignants professionnels, sur des thèmes en liaison avec le mémoire de fin d'études. Un stage de 15 semaines en bibliothèque est ensuite à effectuer, avec prescription d'une mission qui fait l'objet d'un mémoire de stage. Les enseignants professionnels comprennent neuf personnes : six bibliothécaires ou conservateurs, dont deux de Médiadix, un médiateur culturel (comédien), et deux PAST, professeurs associés, un conservateur et un bibliothécaire. Un conservateur Médiadix, également chargé de la formation continue dans cet organisme, coordonne les enseignements.

Les enseignants professionnels se réunissent pour faire le point et évaluer leurs enseignements, ils coopèrent avec les universitaires pour définir les matières de culture générale à proposer. Le responsable de la formation pilote des réunions avec le responsable de l'IUT et Médiadix. Le conseil de perfectionnement, composé du responsable de la formation, de deux conservateurs Médiadix et de deux étudiants, permet de recueillir annuellement les remarques et les suggestions d'enseignants et étudiants.

Dans l'optique d'un recrutement plus large pour la formation, les formateurs ont aussi des contacts avec les responsables de licences proches, pour lesquels ils organisent des modules professionnalisants. Des passerelles seront éventuellement proposées pour les L2, avec rattrapages de modules techniques en début d'année. En ce qui concerne l'accès à la formation du public handicapé, aucune précision n'a été apportée, à part l'allusion à la cellule « Handicap » de l'Université.

Le bibliothécaire formé à gérer intellectuellement et matériellement les collections de documents, les présenter et les promouvoir auprès du public, tout en utilisant les moyens techniques les plus novateurs, trouve-t-il un poste après sa formation ? Des enquêtes sérieuses ont été menées à partir de 2009 (celles d'avant restent très aléatoires, vu le petit nombre de réponses reçues). Il n'y a donc pas beaucoup de recul, mais en trois ans on peut se faire une idée du taux et de la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants-bibliothécaires. Tout d'abord, très peu d'entre eux ont poursuivi leurs études, ce qui est conforme aux objectifs des licences professionnelles, et entre 70 et 75 % ont trouvé un poste dans un délai inférieur à six mois, dans des structures de bibliothèques ou de médiathèques, pour la grande majorité, ce qui confirme le bien-fondé et l'utilité de cette formation, toute orientée qu'elle est vers la préparation de bibliothécaires efficaces, et capables de passer les divers concours des bibliothèques, dont on pourrait dire qu'elles foisonnent dans la région Ile-de-France.

- Points forts :
 - Des partenariats passés avec Médiadix et la Joie par les livres.
 - La possibilité pour les étudiants de préparer les concours publics des bibliothèques.
 - Le taux et la qualité de l'insertion professionnelle.
 - Le conseil de perfectionnement actif et se réunissant de manière régulière.
- Point faible :
 - Le contenu des enseignements ne prend pas suffisamment en compte les nouveautés dans le domaine de l'information et l'apprentissage des connaissances.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait que la licence professionnelle élargisse son recrutement en dehors du DUT de l'établissement, en réservant un certain nombre de places pour des postulants très motivés venant d'autres horizons.

Des passerelles avec des formations de licence pourraient également être mises en place.

La formation gagnerait à élargir ses liens avec les milieux professionnels, le périmètre étant très centré vers l'organisme de formation local et ne profitant pas assez de la richesse en établissements et en professionnels dans la région Ile-de-France.

On pourrait aussi repenser la construction des modules, aussi bien de culture générale que d'enseignement professionnel, par une prise en compte de nouveaux aspects (par exemple l'histoire des sciences, la psychologie appliquée, les nouvelles méthodes d'apprentissage mais aussi la gestion de bibliothèque, le droit de l'information et les nouvelles technologies de l'information), en diversifiant et en enrichissant l'encadrement.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : A
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | CLÉMENT Sarah

Email | sarah.clement@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale | La synthèse de l'évaluation témoigne de l'attention portée à notre diplôme et d'une reconnaissance de ses atouts, comme de ses limites. Plusieurs remarques sont intéressantes et constructives : elles vont nous permettre d'améliorer l'offre de formation. Il se trouve qu'elles correspondent en partie à des évolutions envisagées notamment lors du dernier conseil de perfectionnement (voir le rapport en annexe), ce qui confirme le bien-fondé de nos orientations communes.

Points forts | Nous remercions l'AERES pour sa lecture attentive du dossier et pour la richesse de ses recommandations qui nous permettront d'améliorer et d'élargir la formation, tant sur le plan des recrutements que des contenus.

Points faibles | Nous revenons dans cette partie « points faibles » sur le contenu des cours déjà existants qui répondent en partie aux préconisations des experts. Il s'agit ici d'explicitier des intitulés un peu trop génériques :

- Les NTIC sont prises en compte dès le DUT et complétées en LP par le cours intitulé « Panorama des évolutions du web » (dans l'UE 8) axé sur les formes ouvertes contributives (web 2.0, le web de données et le web de service). Ce cours dispensé par Muriel Amar, spécialiste des questions numériques, permet aux étudiants de connaître les évolutions du web pour y positionner activités et services de la bibliothèque. Il revient sur la façon dont les bibliothèques utilisent les médias sociaux (comptes facebook, twitter) pour la valorisation. En DUT sera également proposé en première année un cours sur la culture numérique et notamment sur les *digital natives*.
- Une partie des heures consacrées à l'audiovisuel sera dédiée cette année à un cours de gestion de fonds de vidéothèque (valorisation des politiques documentaires, acquisitions et droit du film) pour renforcer le volet professionnel de la formation.

Toutefois nous prenons en compte la remarque des rapporteurs sur l'élargissement de l'offre d'enseignement en NTIC et sommes volontaires pour renforcer encore cet aspect de la formation.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

- Pour l'ouverture aux autres formations que le DUT : elle est prévue à la rentrée 2014. Nous allons préciser nos critères de recrutement en direction des étudiants des filières générales. Nous avons fait une proposition de passerelle avec les UFR et nous tenons à disposition de notre université pour faire avancer ce projet. Par ailleurs chaque année nous accueillons déjà un ou deux étudiants

ayant d'autres diplômes que le DUT.

Pour l'élargissement aux autres DUT que celui de Nanterre, signalons que peu d'étudiants de notre DUT ont été recrutés cette année, ce qui confirme notre volonté d'ouverture à des « postulants motivés » venant d'horizons variés.

- En ce qui concerne l'élargissement des liens avec les milieux professionnels, nous rappelons que la formation a signé une convention avec la Bibliothèque Nationale de France qui assure 40 heures de cours dans la formation (dispensées par la Joie par les livres) et que Muriel Amar, PAST à l'IUT est également conservateur à la BNF. Nos liens avec cette institution majeure du milieu des bibliothèques sont donc très étroits et viennent s'ajouter à ceux tissés avec Mediadix. Nous envisageons en outre l'année prochaine de faire des projets tuteurés réels au sein de plusieurs établissements (Bibliothèque de Levallois et de Fresnes notamment), ce qui permettra de renforcer des partenariats avec d'autres bibliothèques. Jusqu'à présent ces projets tuteurés étaient fictifs, les ancrer dans la réalité en donnant aux étudiants une mission effective à réaliser dans une structure professionnelle paraît un bon moyen d'élargir nos liens avec les établissements d'Ile-de-France.

- Pour l'introduction à la culture scientifique : l'enseignement SHS tel qu'il est conçu (UE 3) contient une composante épistémologique (qu'est-ce que la science, le clivage science de l'homme / science de la nature, la question de la nature humaine avec une ouverture vers les neurosciences). Néanmoins nous prenons bonne note du souhait des rapporteurs sur ce point.

- Afin d'ouvrir les enseignements à la psychologie cognitive appliquée et de renforcer les cours de NTIC, nous pensons créer un cours sur l'ergonomie visuelle qui pourrait être dispensé par Joëlle Cohen, spécialiste de l'ergonomie cognitive et des interactions homme-machine (IHM). Ce cours permettrait aux étudiants de mieux connaître les lois des processus visuels, ainsi que les conditions générales d'efficacité des dispositifs de visualisation des informations.

- Le droit de l'information est déjà traité en DUT et dans l'UE 4 (Droit et économie du livre). En revanche un nouveau cours de management et gestion d'équipe est envisagé, ce qui va dans le sens des propositions émises par les rapporteurs sur les nouvelles méthodes de gestion des bibliothèques.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Le dossier soumis à l'AERES n'a pas suffisamment détaillé le contenu pédagogique des enseignements professionnels, ce qui peut expliquer l'obtention de la note B sur ce point. Or il se trouve que le contenu pédagogique de la formation est très apprécié des étudiants (comme le relève la dernière enquête de satisfaction : nous joignons en annexe le rapport du conseil de perfectionnement pour l'année 2012-2013 qui en témoigne) et qu'un certain nombre des préconisations des experts ont été anticipées par la maquette de la licence professionnelle, mais n'ont pas été suffisamment mises en valeur dans le dossier. Pas d'observation particulière sur les autres notes.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé



ANNEXE : COMPTE RENDU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT LP BIBLIOTHEQUE

22 AVRIL 2013

Enseignants présents : Muriel Amar, Sarah Clément, Laurence Favreau, Camille Jove

Excusées : Claudine Hervouët, Sandrine Lagore

Etudiants présents : Maddy Léchevin, Marion Clément

CALENDRIER : le recrutement aura lieu les 12 et 13 juin, le mémoire de stage est à rendre le 10 juin, les soutenances auront lieu les 17, 19 et 24 juin.

I Remarques des étudiants sur la formation :

Maddy Léchevin et Marion Clément ont mené une enquête de satisfaction auprès de la promotion et nous présentent leurs résultats (80% des étudiants ont répondu à l'enquête) :

Points positifs :

- Les mercredis et samedis réservés aux vacances doivent être conservés. Les étudiants sont très contents actuellement de leur stage.
- Ils ont apprécié durant l'année la mise à disposition du matériel informatique, la formation en petit groupe ainsi que l'encadrement et le fort investissement de leurs professeurs qui ont pour la plupart donné des supports de cours très riches.
- Le nouveau cours de Martine Parmentier sur la connaissance musicale, mis en place cette année, a été très apprécié. Axé sur la musique en bibliothèque, il a toute sa place dans la formation.
- Les contenus des cours professionnels sont très satisfaisants.
- Les cours du tronc commun sont dans l'ensemble aussi très satisfaisants, même si certaines matières ont pu poser quelques difficultés à certains, notamment les sciences humaines et la littérature, qu'ils jugent cependant très utiles dans l'optique des concours de catégorie A. En droit les étudiants ont apprécié la clarté du cours et son ancrage dans l'actualité. Les cours d'histoire de l'édition, de sciences humaines et de littérature ont été jugés très enrichissants et denses.
- Le bilan des projets tuteurés et parcours culturel est très positif, même si les étudiants regrettent que la répartition des sujets de parcours culturel ait été faite trop tard. Les étudiants souhaiteraient que les enseignants harmonisent également la date de rendu des parcours.
- Les étudiants sont toujours très satisfaits des cours donnés par la Joie par les livres.

Points négatifs :

- Les étudiants n'ont pas eu l'intégralité de leurs notes à ce jour. Une partie vient de leur être envoyée et il leur a été répondu que le nécessaire sera fait pour qu'ils obtiennent les dernières au plus vite.
- Ils évoquent un problème de consigne dans le partiel d'histoire de l'art.
- Les étudiants regrettent encore des redondances dans la formation, en histoire de l'édition et à la Joie par les livres sur la presse jeunesse. Pour éviter ces redondances, une vingtaine d'heures à la Joie par les livres a été supprimée cette année, il faudrait donc harmoniser le contenu du cours pour éviter les redites.

Choses à améliorer :

- Les étudiants souhaitent que le cours d'audiovisuel intègre des éléments sur la gestion d'un fonds de vidéothèque, sur la valorisation des politiques documentaires, sur les acquisitions et le droit du film. Les questions d'analyse filmique doivent être complétées par un cours plus ancré sur la spécificité du film en bibliothèque. On envisage donc d'y consacrer 20 heures sur les quarante allouées à l'audiovisuel.
- La question des redondances a été comme l'année précédente évoquée. Les deux étudiantes n'ayant pas fait de DUT et celles qui viennent de l'IUT Paris Descartes ont constaté très peu de redondances avec leur formation d'origine. En revanche celles du DUT de St Cloud et de Dijon déplorent encore trop de redites (sur le catalogage, le droit d'auteur et l'histoire de l'édition jeunesse). Il leur a été répondu que le diplôme s'adresse à des étudiants venant d'horizons divers et qu'il doit s'adapter à chacun en faisant une remise à niveau globale. Les étudiants sont prévenus du risque de redondances lors des recrutements. En outre les enseignants conseillent aux étudiants d'intervenir davantage pour rappeler ce qu'ils savent déjà.

II Questions diverses

- Etudiants comme enseignants restent très favorables sur le principe d'un cours de management et gestion d'équipe qui pourrait être donné par Valérie Grignoux de la BNF.
- Muriel Amar rappelle que la réforme Peillon sur la semaine de quatre jours et demi amène certaines bibliothèques à accueillir des élèves de 15h45 à 16h30. Cette ouverture sur la ville de la bibliothèque, qui devient co-partenaire de l'école, est intéressante, même si elle est pour l'instant perçue avec crainte par le personnel. Les étudiants en stage travaillent actuellement sur la mise en place d'animations de 15-20 mn pour l'année prochaine sur ces créneaux horaires.
- Deux enseignantes de la LP nous quittent l'an prochain. Laurence Favreau met à la disposition du futur intervenant ses supports de cours et nous l'en remercions.
- Muriel Amar suggère qu'une conférence de 3 heures soit consacrée à la présentation d'une ludothèque par un professionnel. Le jeu est un appui cognitif intéressant pour l'apprentissage de la lecture et se développe de plus en plus en médiathèque.

- **Projets tuteurés :**
- Les sujets de projets tuteurés seront remis courant juin au responsable de la LP, en même temps que ceux de deuxième année et d'AS.
- Muriel Amar souligne que ces projets fictifs sont « ancrés dans une fausse réalité ». L'idée de s'appuyer sur de vrais commanditaires, en faisant appel au réseau des anciens, comme le fait l'IUT de Paris V, est évoquée. Si la gestion en amont est plus lourde, la dimension réelle du projet pourrait diminuer l'impression de redondance des étudiants ayant déjà réalisé un PT en DUT. Les tuteurs n'identifient que la structure d'accueil elle-même en charge du sujet de PT qu'elle confie aux étudiants (ex : commémoration d'un écrivain à Radio France, organisation d'un événement dans un Institut de Jeunesse et des Sports, etc.)

- **Enquête à 6 mois diplômés 2012 :** L'équipe se félicite du taux de 80% d'insertion professionnelle à 6 mois. Deux étudiantes de l'année dernière demeurent néanmoins en recherche d'emploi.

- **Ouverture aux L2 :**
La question de l'ouverture aux L2 est aussi évoquée. La maquette de cours de remise à niveau pour les étudiants de Nanterre qui auraient choisi l'option bibliothèque dans leur parcours est présentée à l'équipe et validée. Les deux étudiantes qui n'avaient pas de DUT cette année avaient déjà travaillé significativement en bibliothèque. Sandrine Lagore les a utilement remises à niveau en catalogage en début d'année et elles n'ont eu aucune difficulté pour suivre la formation.

En conclusion les nouvelles orientations mises en place cette année (meilleure spécialisation dans le domaine culturel, arts visuels et musique, ainsi que dans les nouvelles technologies) semblent apporter satisfaction. Davantage affinées, elles seront reconduites l'année prochaine. Un nouveau cours de management devrait également être proposé.

Pour l'équipe,

Sarah Clément